



VADEMECUM SPORTIF 2021



CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS et VETERANS	2
CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL	4
INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET	6
INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET	7
FEUILLE D'INSCRIPTION – Interclubs d'été du Loiret.....	8
FICHE D'ORDRE DE JEU – Interclubs DAMES d'été du Loiret	11
FICHE D'ORDRE DE JEU – Interclubs MESSIEURS d'été du Loiret.....	12
CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE	15
SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE.....	16

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL SENIORS et VETERANS

Lundi 13 Septembre 2021 au Golf de Donnery

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des clubs du Loiret avec terrain ou des clubs de golf d'entreprise. Ouvert aux joueurs et joueuses qui sont seniors 1 et seniors 2 à la veille de la date du tournoi.
Index au Vendredi 10 Septembre 2021.

Dames (boules rouges). Si plus de 6 joueuses par série :

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 15,4
- **2^{ème} série** : de 15,5 à 35,4

Messieurs seniors et messieurs vétérans (boules jaunes) :

- **1^{ère} série** : index inférieur ou égal à 12,4
- **2^{ème} série** : de 12,5 à 35,4

FORME DE JEU

STROKE-PLAY pour les 1^{ères} série messieurs et dames. **STABLEFORD** pour les autres séries.

PRIX

- **Les titres de champion dames 1^{ère} et 2^{ème} séries, messieurs seniors 1^{ère} et 2^{ème} séries, messieurs vétérans 1^{ère} et 2^{ème} série sont décernés en brut, soit 6 titres.**
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, espèces, ou carte bancaire.

- Adultes : 34€ (dont 8€ pour le Comité)
- Membres golf de Donnery : 8€

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée **avant le Vendredi 10 Septembre 2021**, à l'adresse suivante : <https://www.golforleanslimere.com/golfs/competitions/> puis cliquez sur **INSC** pour : **championnat du Loiret seniors en précisant votre numéro de licence**, et votre catégorie pour les messieurs : seniors ou vétérans.

DEPARTS

- **1^{er} départ à partir de 9h00.**
- Les départs seront envoyés dans les clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com et sur le site de l'AS du Golf de Donnery

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité du Loiret et un représentant du club de Donnery

CHAMPIONNAT DU LOIRET INDIVIDUEL

Samedi 9 octobre 2021 au Golf de Vaugouard

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés membres de l'Association Sportive des clubs du Loiret avec terrain ou des clubs de golf d'entreprise. **Index au Mercredi 6 Octobre 2021**

Messieurs (boules jaunes) :

- 2^{ème} série : index de 8,5 à 18,4
- 3^{ème} série : index de 18,5 à 35,4

Dames (boules rouges) :

- 2^{ème} série : index de 8,5 à 18,4
- 3^{ème} série : index de 18,5 à 35,4

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs et à leurs cadets de fumer (y compris la cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

STABLEFORD pour toutes les séries.

PRIX

- **Le titre de champion est décerné en brut dans les deux séries messieurs et dames (4 titres)**
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler à l'accueil du Golf le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, espèces, ou carte bancaire.

- Adultes : 34€ (dont 8€ pour le Comité)
- Jeunes nés après 2002 inclus : 22€ (dont 8€ pour le Comité)
- Membres golf de Vaugouard : 8€

INSCRIPTIONS

En raison du nombre limité de joueurs (80 pour les 4 séries), les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée **jusqu'au Mercredi 6 Octobre 2021 à 16 h.00**, à l'adresse mail suivante : a.s.vaugouard@orange.fr. **Précisez votre index.**

DEPARTS

- **1^{er} départ à partir de 9h.00.**
- Les départs seront envoyés dans les clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com, et sur le site de l'AS du Golf de Vaugouard

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du club de Vaugouard.

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES DAMES DU LOIRET

Samedi 11 septembre 2021 au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERES : Être licenciées et membres de l'Association Sportive du club qu'elles représentent ou des clubs de golf d'entreprise.

Une Série Dames (boules bleues) : index inférieur à 26,4 (autorisation d'une joueuse dont l'index est compris entre 26,5 et 35,4).

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueuses, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.

Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- 2 simples et un greensome avec 4 joueuses différentes /stroke-play/18 trous
- Autorisation de 6 joueuses maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet vadémécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et du meilleur simple sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 2^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueuses par ordre d'index, mais les joueuses doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h.45 au club house.**
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par club) **ou de son représentant** est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification

PRIX

Le titre de champion est décerné en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr avant le **mardi 7 septembre 2021.**

Le droit d'engagement de **100€ par équipe dames** (dont 10€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

- **1^{er} départ à partir de 9h.30.**
- Les départs seront envoyés dans les clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du club de Sully.

INTERCLUBS D'ÉTÉ PAR EQUIPES MESSIEURS DU LOIRET

Samedi 11 septembre 2021 au Golf de Sully

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Ouvert aux Associations Sportives du Loiret. Le jumelage de deux Associations de Golf d'entreprise est autorisé. Une seule équipe par A.S. par série.

POUR LES EQUIPIERS : Être licenciés et membres de l'Association Sportive du club qu'ils représentent ou des clubs de golf d'entreprise.

- **1^{ère} série messieurs (boules blanches)** : index compris entre 8,5 et 15,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 15,5 et 35,4*).
- **2^{ème} série messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 15,5 et 35,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index est supérieur à 35,4*).
- **Série seniors messieurs (boules jaunes)** : index compris entre 8,5 et 26,4 (*autorisation d'un joueur dont l'index se situe entre 26,5 et 35,4*).

Épreuve non-fumeur :

Il est interdit aux joueurs, à leurs cadets, aux capitaines et aux donneurs de conseils de fumer (y compris une cigarette électronique) pendant un tour lors de toute compétition ouverte aux jeunes.
Toute infraction sera assimilée à un comportement incorrect. Le Comité se prononcera sur une possible disqualification.

FORME DE JEU

- 3 simples et un greensome avec 5 joueurs différents / stroke-play / 18 trous
- Autorisation de 7 joueurs maximum sur la feuille d'inscription (située dans l'onglet vademécum du site du Comité du Loiret). Feuille à remplir, scanner, puis à envoyer par mail à : tresorier.cdg45@orange.fr
- Seuls les scores en brut du greensome et les 2 meilleurs simples sont retenus. En cas d'égalité, les équipes seront départagées sur la 3^{ème} carte des simples, puis la carte du greensome, puis celle du meilleur simple.
- L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index, mais les joueurs doivent jouer selon la fiche d'ordre de jeu.
- La fiche d'ordre de jeu sera remise lors de la **réunion des Capitaines qui aura lieu à 8h.45 au club house**.
- La présence du **Capitaine** (1 minimum par club) ou de son représentant est obligatoire lors de la réunion des Capitaines sous peine de disqualification

PRIX

Le titre de champion est décerné dans chaque série en brut.

ENGAGEMENT

Clôture des engagements auprès du mail : tresorier.cdg45@orange.fr avant le mardi 7 septembre 2021.

Le droit d'engagement de **120 € par équipe messieurs** (dont 10€ pour le Comité) sera à régler sur place le jour de la compétition, soit par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret, soit en espèces. **PAS DE CARTE BANCAIRE.**

DEPARTS

- **1^{er} départ à partir de 9h.30.**
- Les départs seront envoyés dans les clubs et disponibles sur le site du Comité www.golf-loiret.com.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Deux membres du Comité et un représentant du club de Sully.

FEUILLE D'INSCRIPTION – Interclubs d'été du Loiret



Comité départemental
du Loiret

INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET
Golf de Sully - Samedi 11 septembre 2021

FEUILLE D'INSCRIPTION

CLUB	→	
EQUIPE	→	
CAPITAINE	→	
SON MAIL	→	
SON N° PORT.	→	

Nom des Joueuses ou Joueurs	Numéro de Licence	Index

Feuille a scanner et à renvoyer avant le mardi 7 septembre 2021 par
mail à : **tresorier.cdg45@orange.fr**



Comité départemental
du Loiret

INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET DAMES 2021

FICHE D'ORDRE DE JEU

CLUB



*L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index.
Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu*

SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



GREENSOME



**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45

FICHE D'ORDRE DE JEU – Interclubs MESSIEURS d'été du Loiret

INTERCLUBS D'ETE DU LOIRET MESSIEURS 2021

FICHE D'ORDRE DE JEU

Cochez la série Messieurs concernée

1ère Série

2ème Série

SENIORS

CLUB



L'ordre de jeu est laissé au libre choix du Capitaine : pas d'obligation de classer ses joueurs par ordre d'index.

Mais les équipiers jouent selon l'ordre de la fiche d'ordre de jeu

SIMPLE N°1



SIMPLE N°2



SIMPLE N°3



GREENSOME



**NOM ET
SIGNATURE
DU CAPITAINE**



Cette feuille d'ordre de jeu doit obligatoirement être remise à la réunion des Capitaines qui se tiendra au Club House à 8h.45

CHAMPIONNAT du LOIRET INDIVIDUEL – GOLF ENTREPRISE

Samedi 28 août 2021 au Golf de Marcilly

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise.

Messieurs :

- 1^{ère} série : index de 0 à 16 départs blanc
- 2^{ème} série : index de 16.1 à 24 départs jaune
- 3^{ème} série : index de 24.1 à 54 départs jaune

Dames :

- Série unique : index de 0 à 54 départs rouge

Index au 24 août 2021. Le Comité s'autorise à modifier les limites des séries en fonction des inscriptions.

FORME DE JEU

STABLEFORD pour toutes les séries.

PRIX

- Les titres de **champions et de championnes sont décernés en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour les titres, le départage se fera sur les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou.

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret avant le 26 août 2021 envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT 9 rue de Chérelle 45150 FEROLLES.

- Non membres de Marcilly : 40 € (dont 8 € pour le Comité)
- Membres Marcilly : 8 €

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée jusqu'au 25 août 2020, à l'adresse suivante :
gazelecorleans@orange.fr

DEPARTS

- Premier départ 9 h 00.
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com, et sur le site de l'AS de Marcilly: www.asmarcilly.com, au plus tard le jeudi 26 août 2021 à partir de 18 h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.

SCRAMBLE – GOLF ENTREPRISE

Samedi 3 juillet 2021 au Golf de Sully/Loire

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales.
Les conditions du règlement particulier prime sur celles du règlement général.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

Ouvert aux licenciés A.S. des clubs de Golf Entreprise du Loiret et aux licenciés A.S. avec terrain rattachés à une A.S. Golf Entreprise, à jour du certificat médical.

Messieurs et dames :

- Pas de limite d'index
- **Les participants avec un index > 35,4 seront ramenés à 35,4 le jour de la compétition**

Départs :

- Boules jaunes pour les messieurs et boules rouges pour les dames

Index au 30 juin 2021

FORME DE JEU

SCRAMBLE à 2. – 2 binômes de 2 joueurs pour former une équipe de 4

PRIX

- Le titre de **champion est décerné en brut.**
- Classements brut et net.
- Pour le titre, le départage se fera sur le meilleur score obtenu par un des 2 binômes puis par les 9 derniers, les 6 derniers, les 3 derniers et le dernier trou du second binôme.

DROITS DE JEU

A régler par chèque au nom du Comité de Golf du Loiret avant le 1 juillet 2021 envoyé à :
GAZELEC ORLEANS Bernard PETIT 9 rue de Chérelle 45150 FEROLLES.

- Non membres de Sully/Loire : 65 € (Inscription + Green-Fee + Repas)
- Membres Sully/Loire : 35 € (Inscription + Repas)

INSCRIPTIONS

Les inscriptions seront prises par ordre d'arrivée jusqu'au 29 juin 2021, à l'adresse suivante :
gazelecorleans@orange.fr

DEPARTS

- **Départs shot gun à 9 h 00**
- Les départs seront disponibles sur le site du Comité : www.golf-loiret.com, et envoyés aux responsables au plus tard le jeudi 1^{er} juillet 2021 à partir de 18 h.

COMITE DE L'ÉPREUVE

Michel NEVEU (ou son représentant), Bernard PETIT (ou son représentant) et un représentant du Golf d'Entreprise choisi parmi les inscrits.